



Formulaire de demande de diffusion d'un article sur le bulletin municipal « Le Petit Breteillais »

Coordonnées du demandeur

Organisme demandeur :

Nom et prénom du représentant :

Qualité :

Téléphone :

Adresse mail :

Date de la demande :

Mois de diffusion souhaité :

Article à diffuser

Chaque association peut publier, à chaque parution si elle le souhaite, une demi-page dans le Petit Breteillais (format A5), soit 1 130 caractères (espaces compris).

Ce volume peut être augmenté pour des évènements exceptionnels ou un bilan d'activité annuel. Dans ce cas, il convient de se rapprocher le plus en amont possible des services de la mairie (Sandrine Apert).

Pour illustrer l'article peuvent être joints, un logo et un visuel (affiche ou photos (en format « .png » ou « .jpeg »)).

Les demandes devront être transmises en mairie le 15 du mois précédant la publication.

Si nécessaire, le service communication se réserve le droit de reformuler ou de refuser l'article proposé.

Dans l'encadré ci-dessus, vous pouvez saisir maximum 1 130 caractères (espaces compris).

En complétant ce formulaire, vous reconnaissez avoir lu la note destinée aux associations intitulée « Publication dans le Petit Breteillais : mode d'emploi ».

Signature :

Réservé au service

Date de réception :

Date de transmission :

Mois de diffusion :